

BAREME ACTIVITES CAPITALISABLES		Heures validées
A déclarer « hors catalogue » dans ADUM pour validation de la direction de l'ED		
Autres formations du parcours		
Autres formations externes (UPPA hors catalogue ADUM, laboratoires, autres universités, en entreprise...)		selon volume
Divers MOOC (Fun MOOC ou autre plateforme)		selon volume
Module master ou équivalent, DU (selon volume horaire du module)		Maximum 50h
Activités scientifiques		
Participation séminaires de laboratoire : Liste récapitulative à valider par un responsable (1h/séminaire, maximum 10h validées)		10h maxi
Présentation des travaux en séminaire de laboratoire		10 h (maximum 2 fois)
Journée d'Etude disciplinaire :		
Contribution		10h + 5h/j (maximum 2 fois)
Participation simple		5h/jour (maximum 2 fois)
Participation école de printemps/été/hiver		5h/jour
Congrès ou colloque :		
Poster (dépôt dans Hal obligatoire pour validation)		4h + 5h/j (maximum 2 fois)
Communication orale (dépôt dans Hal obligatoire pour validation)		10h + 5h/j (maximum 2 fois)
Participation simple		5h/jour (maximum 2 fois)
Séjour à l'international (dont cotutelle) de 2 semaines minimum (10h/semaine)		20h à 40h maximum
Publication dans un journal, Actes de colloque, avec comité de lecture sur justificatif (dépôt dans Hal obligatoire pour validation)		20h/publi (maximum 2 fois)
Prix et distinctions scientifiques dans une conférence		5h
Médiation scientifique		
Actions Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) :		
Animation scientifique (Fête de la science, Café des Sciences, Nuit des chercheurs...)		5h
Campus des enfants		5h (maximum 2 fois)
Pint of science : Conférencier (2h), Organisateur (10h)		2h à 10h selon le cas
Ambassadeur Déclics		3h (maximum 2 fois)
Animation d'ateliers d'une demi-journée auprès de scolaires		10h
Cordées de la réussite		3h
Visite de laboratoire avec lycéens		3h (maximum 2 fois)
Animations grand public (Journées du patrimoine, Touskiflot...)		5h (maximum 2 fois)
Expériences professionnelles		
Journée d'Etude disciplinaire : Organisation (non cumulable avec participation)		20h
Engagement associatif (UPPA ou externe)		10h
Implication dans la vie de l'ED (représentants conseil ED, QVT...)		20h
Implication dans la vie de l'Etablissement (mandats électifs, groupes de travail...)		20h
Encadrement étudiant de Master (au cas par cas sur justificatif)		de 5h à 30h maximum
Parrainage de stagiaire (collégien ou lycéen)		Forfait 3h
Stages en entreprise (au cas par cas sur justificatif)		Maximum 50h
Activités d'enseignement		Maximum 60h